

ASSISES RÉGIONALES D'Auvergne

Mardi 25 juin 2013



DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES



ASSISES RÉGIONALES DE LA PRÉVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME



L'illettrisme est un problème largement répandu mais invisible et encore trop méconnu : 7% des personnes âgées de 18 à 65 ans sont concernées après avoir pourtant été scolarisées dans notre pays. Cela représente 2 500 000 personnes qui ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne : lire le carnet scolaire de leurs enfants, comprendre une notice de médicament, une consigne de travail, lire un plan, faire un calcul élémentaire...

Une mobilisation inédite de la société civile s'est organisée en fin d'année 2012 pour rassembler les mouvements associatifs et les partenaires impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme en vue de déposer une candidature commune auprès du Premier ministre pour l'obtention du label « Grande cause nationale 2013 ».

Le 1^{er} mars de cette année, le label a été attribué au collectif de 65 grandes organisations « Agir ensemble contre l'illettrisme » fédéré par l'ANLCI. Par cette décision, le Premier ministre a voulu « souligner et encourager la démarche de mobilisation des principales associations et organisations qui luttent contre l'illettrisme » et « faire en sorte que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation professionnelle, et pour participer pleinement à la vie démocratique ».

Parce qu'il faut informer plus largement l'opinion sur l'existence de ce phénomène présent partout mais encore tabou dans notre société, parce qu'il est nécessaire d'expliquer que l'on peut réapprendre quel que soit son âge et que des solutions existent, parce que la dynamique créée par l'attribution du label grande cause nationale peut nous permettre d'améliorer et de renforcer les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme, l'ANLCI et ses partenaires proposent des assises régionales afin de partager les diagnostics régionaux, de faire connaître les solutions, de favoriser la démultiplication des bonnes pratiques avec le soutien du Fonds social européen et d'identifier ce qui pourrait être mis en œuvre pour que l'action progresse.

Ces assises sont aussi l'occasion de souligner que les personnes concernées par l'illettrisme sont d'âge, de situations sociales, professionnelles très différentes et que seule une action concertée, décloisonnée, impliquant tous ceux qui ont dans leur domaine de compétences l'éducation, la formation professionnelle, l'action sociale, culturelle, peut permettre à l'action de changer d'échelle. Lorsque l'État, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et la société civile agissent de façon coordonnée avec la volonté commune de permettre à chacun de maîtriser cette première marche, l'illettrisme recule.



www.illettrisme2013.fr

PROGRAMME DE LA RENCONTRE

Mardi 25 juin 2013



8H30 : ACCUEIL
CAFÉ

9H : DISCOURS D'OUVERTURE

M. Jean-Philippe BERLEMONT, Directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale,
Mme Marie-Danièle CAMPION, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand.

9H15 : « AGIR ENSEMBLE CONTRE L'ILLETTRISME, GRANDE CAUSE 2013 »

M. Eric NÉDÉLEC, Coordonnateur national de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme.

9H30 : TABLE RONDE : PRÉVENIR L'ILLETTRISME PAR L'ACCOMPAGNEMENT
PÉDAGOGIQUE DES ÉLÈVES EN GRANDE DIFFICULTÉ

Animatrice : Mme Dominique JOUANNET, Référente académique illettrisme.

Témoignages :

- M. Pascal TAMIN, Proviseur,
- Mme VAUDABLE et Mme SAUVADE, PLP Lettres-histoire, Lycée professionnel Germaine Tillion de Thiers.

Intervenants :

- Mme Sonia ROUGIER, DRAAF-enseignement agricole,
- M. Jean-Baptiste AMBLARD, CFA spécialisé Clermont-Ferrand,
- Mme Soraya ROMMEL, Conseillère pédagogique.

11H15 : PROJECTION FILM « PRÉVENIR L'ILLETTRISME » DE LA
FONDATION SNCF

11H20 : PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME ET PUBLICS ÉLOIGNÉS
DU LIVRE

Témoignages :

- Mme Virginie ORFILA, lectrice en PMI, opération « au fil des histoires »,
- Mme Marie CORNETTE, AFEV,
- Mme Cécile BREGIROUX, association Plaisir de Lire, lauréate Fondation SNCF prix « entre les lignes ».

12H10 : COCKTAIL
DÉJEUNATOIRE

13H45 : TABLE RONDE : DU DÉVELOPPEMENT DES SAVOIRS DE BASE
À LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Animateur : Mme Danielle ASPERT, Centre ressources illettrisme Auvergne.

Témoignage : Mme Pascale LACHAVE, Service des ressources humaines, Ville de Pont-du-Château.

Intervenants :

- Mme Alix MEILLEROUX, Opcalia Propreté,
- Mme Emmanuelle JOURDE, Directrice de l'entreprise Aptitude 63,
- Mme Nancy GAUTHIER, GRETA Clermont-Ferrand,
- Mme Valérie ALIBERT, GRETA du Puy-en-Velay,
- Mme Nathalie FAURE, Pôle Emploi Cusset.

15H30 : MOBILISER LES PERSONNES EN PRENANT APPUI SUR LES
TEMPS DE LA VIE SOCIALE, CITOYENNE ET CULTURELLE

Témoignages :

- Mme Evelyne POTTIER, Centre social de Riom,
- Mme Maria MOREIRA, ADREC Auvergne,
- Mme Andrée THEVENIAU, association FLAM.

16H15 : CONCLUSION

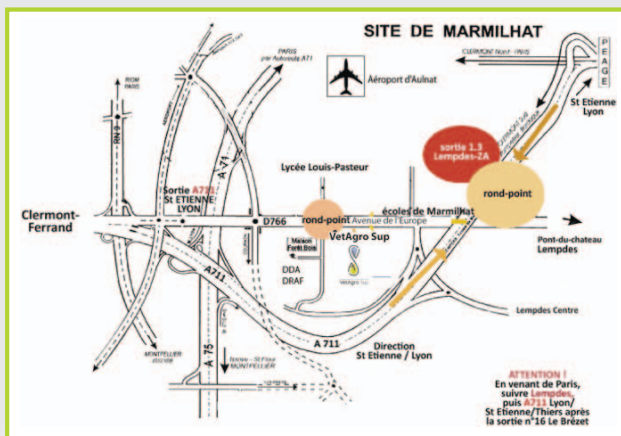
Mme Sylvie MARTIN, Chargée de mission régionale de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, DRJSCS Auvergne.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de la rencontre :

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe
63370 Lempdes

Plan d'accès :



Contact pour les inscriptions :

Secrétariat du Pôle cohésion sociale
Tél : 04 73 14 99 77 - Fax : 04 73 93 82 29
Email : drjscs63-cohesion sociale@drjscs.gouv.fr



www.illettrisme2013.fr